

DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- En direct du Conseil municipal
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Urbanisme
- Voirie
- Aqueduc et égouts
- Service incendie
- Activités - Sports, culture et vie communautaire
- Bibliothèque
- Chronique de la Sûreté du Québec
- Numéros de téléphone



Photo prise par François Larouche

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE CONGÉ DE PÂQUES

Le bureau municipal sera fermé le 29 mars et le 1er avril pour le congé de Pâques. Bon congé à tous!

RAPPEL DU PREMIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le premier versement des taxes municipales est le 29 mars prochain.

FÊTE DES VOISINS - INSCRIRE LE 1 JUIN À VOTRE AGENDA

La fête des voisins sera le 1er juin 2024. Veuillez consulter l'article complet dans les pages suivantes.

URBANISME - NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR TOUTES LES PISCINES

Les piscines construites avant l'entrée en vigueur du règlement provincial en 2010 devront se conformer au règlement avant le 30 septembre 2025. Les détails sont dans l'article du Service de l'urbanisme.

Prochaines séances du conseil

Lundi 8 avril

Lundi 13 mai

Lundi 10 juin





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!

Bonjour chers concitoyens (nes) Madame, Monsieur,



Le printemps est à nos portes et apportera avec lui la finalisation des travaux d'aménagement du parc Desjardins et du bâtiment de service des jeux d'eau.

Voirie

L'hiver 2023-2024 s'est montré assez clément alors les employés de voirie ont eu moins à faire au niveau du déneigement ce qui a dégagé du temps pour des travaux d'entretien et de classement au garage municipal ainsi que des travaux d'entretien dans d'autres bâtiments municipaux. Pour les mois à venir, ils s'affèreront à l'aménagement du parc Desjardins et aux travaux d'entretien régulier des routes.

Patinoire

Avec le temps doux des premiers jours de mars et la fonte de la glace, la décision a été prise de fermer la patinoire pour la saison. Je tiens à remercier les 4 jeunes employés qui ont vu à son bon fonctionnement tout au long de la saison, Messieurs Dominic Albert, Jordan Boucher, Jimmy Caron et Xavier Charest sous la supervision de Madame Alison Guay (début de saison et horaire) et Monsieur Éric Albert.

Carnaval hiver 2024

Je tiens à féliciter le Comité des Loisirs pour la tenue du Carnaval les 1er et 2 mars derniers. L'activité fut un grand succès malgré que la température ne fût pas de leur côté. Un grand merci aussi aux employés de la patinoire et aux employés de voirie pour leurs efforts soutenus afin de sauver la glace pour le vendredi soir ainsi que pour la préparation de la glissade pour la durée du Carnaval. Merci aux bénévoles pour leur engagement dans la communauté et n'hésitez pas à vous joindre à eux, le comité manque de bénévoles.

Moi de l'arbre en mai

Le mois de mai est officiellement le mois de l'arbre pour les municipalités du Québec. Le samedi 18 mai (date à confirmer) il y aura la distribution annuelle d'arbres et de caissettes de pensées au garage municipal au 276, rue Bernier. Surveillez les réseaux sociaux pour la confirmation de la date et de l'horaire.

Fête des voisins le 1er juin

Je vous invite en grand nombre à participer à cette belle activité familiale rassembleuse, ce sera l'occasion d'échanger avec vos concitoyens en festoyant et peut être faire la connaissance des nouveaux arrivants. Restez à l'affût des informations à venir sur nos réseaux sociaux.

Tournoi de golf du Club optimiste de Saint-Épiphanie

Le samedi 8 juin prochain, le Club Optimiste de Saint-Épiphanie tiendra ton tournoi de golf annuel au Club de golf de Rivière-du-Loup. Je vous invite à former une équipe de 4 joueurs afin d'y participer. Cette activité est la principale source de financement pour le club et ce sont plusieurs milliers de dollars qui sont retournés aux jeunes de la communauté dans le cadre de différentes activités jeunesse comme la sécurité sur roues (tirage de 6 vélos et prix de présence pour tous) l'appréciation de la jeunesse (dîner offert à tous les élèves de l'école et prix aux élèves méritants), la fête de Noël des enfants (un cadeau d'une valeur de 20 \$ à 25 \$ est offert à chaque enfant inscrit). Les membres du club ont besoin de vous pour assurer le succès de cette activité.

Printemps et Pâques 2024

En terminant. Je vous souhaite un printemps rempli de belles activités et je profite de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Pâques en famille ou entre amis.

Rachelle Caron

Décembre (séance extraordinaire)

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour le dépôt d'une demande municipale pour le volet 1 (infrastructures sportives et récréatives) du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil municipal approuve la demande de subvention pour le lancement de la phase II du projet municipal « Destination vers notre parc de rêve » au volet 1 du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air. Il est également résolu que l'Administration soit responsable de la gestion de ce dossier.

Décembre

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour l'adoption d'une Politique administrative sur la confidentialité

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil adopte la politique telle que présentée dans la pièce jointe en annexe du procès-verbal, dont la codification est CM-23-12-021.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour l'adoption d'une Politique administrative relative aux règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil adopte la politique telle que présentée dans la pièce jointe en annexe du procès-verbal, dont la codification est CM-23-12-022.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour un octroi de contrat pour la fourniture de l'équipement nécessaire à la climatisation de la salle Innergex

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) approuve l'octroi de contrat pour la fourniture de l'équipement nécessaire à la climatisation de la salle Innergex à l'entreprise Ray Réfrigération pour un montant de 34 875 \$ avant les taxes applicables;
- b) autorise l'Administration à signer le contrat avec le fournisseur retenu et à prendre toutes les mesures nécessaires pour la réalisation du projet; et
- c) ordonne l'utilisation des montants restants de l'édition 2019-2023 du Programme sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) afin de financer cet achat et l'installation d'appareils de climatisation dans la salle Innergex du centre communautaire Innergex Viger-Denonville.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour un appui et/ou une contribution financière à la Ville de Percé pour le maintien d'une redevance réglementaire afin d'augmenter les revenus municipaux autrement que par la taxe foncière (nouveaux pouvoirs accordés par les lois constitutives des villes et municipalités, mais contestées avec succès devant la Cour Supérieure

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents que la Municipalité de Saint-Épiphanie appuie la Ville de Percé dans ses démarches pour faire reconnaître la légalité de son règlement imposant une redevance touristique.



Janvier

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui à la requête de la Ville de Trois-Pistoles pour l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de Rivière-du-Loup sur le territoire de diverses municipalités

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que cette instance approuve l'adhésion de la Ville de Trois-Pistoles à l'Entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de Rivière-du-Loup sur le territoire de diverses municipalités.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une autorisation de signature de l'entente intermunicipale de délégation de compétence de la collecte sélective à la MRC de Rivière-du-Loup

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal :

- a) QUE ce conseil autorise la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'Entente intermunicipale pour la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de la MRC de Rivière-du-Loup 2024-2029;
- b) Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux 12 municipalités locales concernées de la MRC.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le renouvellement de l'entente pour la prestation de services aux personnes sinistrées avec la Croix Rouge canadienne

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser l'Administration à procéder au paiement de la facture de la Croix Rouge canadienne pour le renouvellement annuel de l'entente avec la Municipalité pour la prestation de services aux personnes sinistrées au coût de cent quatre-vingts dollars (180,00 \$).

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une donation municipale à effectuer à l'Association du cancer de l'Est du Québec pour la disparition de Madame Nathalie Pelletier

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser une donation au montant de cinquante dollars (50,00 \$) à l'Association du cancer de l'Est du Québec. Cette donation est pour souligner la disparition de la citoyenne et ancienne conseillère municipale, Madame Nathalie Pelletier. Il est également résolu que les fonds nécessaires à cette donation soient prélevés dans le compte Grand-Livre associé aux subventions et dons provenant du Conseil municipal.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un intérêt municipal au Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que cette instance autorise ce qui suit :

- a) QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- b) QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP; et
- c) QUE la Direction générale, Monsieur Stéphane Chagnon, soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Février

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le lancement des procédures pour la vente pour taxes municipales impayées de l'année 2024

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) QUE ce conseil approuve l'extrait de l'état des taxes dues préparé par le greffier-trésorier pour la vente des propriétés pour lesquelles les taxes n'ont pas été payées pour l'année 2023 et dont il reste un solde supérieur à mille dollars (1 000,00 \$);
- b) QUE l'extrait de l'état des taxes dues à la municipalité, comme approuvé par le conseil soit transmis pour la vente de ces immeubles pour défaut de paiement des taxes au bureau de la MRC de Rivière-du-Loup et ordonne la vente de ces immeubles à l'enchère publique le 6 juin 2024.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le renouvellement de l'adhésion municipale pour l'année 2024 à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les conseillers présents d'autoriser l'Administration à remplir toutes les formalités nécessaires pour renouveler l'adhésion de la Municipalité avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant de mille quatre-vingt-cinq dollars et soixante-douze sous (1 085,72 \$) plus les taxes applicables.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un intérêt municipal pour le projet de gestion animalière présenté à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup le 31 janvier 2024

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'APPUYER le projet régional de gestion animalière présenté aux intervenants municipaux le 31 janvier 2024 à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup tout en insistant sur le fait qu'il doit être amélioré et bonifié afin de répondre aux exigences de toutes les parties prenantes;
- b) DE RECONNAÎTRE les responsabilités municipales dans la gestion animalière et admettre les limites logistiques de la Municipalité de Saint-Épiphane dans ce domaine; et
- c) DE SOULIGNER que les critiques exprimées dans le préambule de cette résolution et par d'autres acteurs publics devront être répondues par les promoteurs avant toute forme d'engagement plus formel de la part de la Municipalité de Saint-Épiphane.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une demande provenant du Comité des Loisirs de Saint-Épiphanie pour le Carnaval d'hiver 2024

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents d'accepter les demandes du Comité des Loisirs Saint-Épiphanie pour la tenue de l'édition 2024 du Carnaval d'hiver de Saint-Épiphanie. Les demandes acceptées sont celles exprimées dans le deuxième alinéa de cette résolution. Les sommes encourues par cette commandite proviendront du compte Grand-Livre associé aux donations et commandites du Conseil municipal.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le Club des Optimistes de Saint-Épiphanie concernant le Tournoi annuel de golf Marcel Rouleau

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents d'autoriser la Direction générale à effectuer une donation au montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) qui représente le prix d'un trou lors de la 13e édition du Tournoi de golf Optimiste Marcel Rouleau du Club Optimiste de Saint-Épiphanie. Les fonds nécessaires à cette commandite proviendront du compte Grand-Livre associé aux donations et commandites du Conseil municipal.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le paiement de la facture d'achat d'une nouvelle souffleuse pour la patinoire municipale

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro 056280 du fournisseur GÉRARD CASTONGUAY & FILS INC. pour l'achat d'une nouvelle souffleuse pour la patinoire municipale. Les fonds nécessaires au paiement de cette facture ayant été autorisé par transferts budgétaires avec la résolution de ce Conseil numéro 24.02.048.

DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi du contrat pour la réparation des portes d'armoire de la cuisine du centre communautaire

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) DÉCIDE de confier le contrat à Ébénisterie Mario Massé inc. de Saint-Philippe-de-Néri pour le remplacement de certaines portes d'armoires de la cuisine du centre communautaire pour son montant soumissionné de mille trois cent vingt-neuf dollars et quarante-deux sous (1 329,42 \$) plus les taxes applicables; et
- b) DÉCLARE que les deniers nécessaires au paiement de ces travaux proviendront des fonds budgétés à la voirie municipale pour l'année 2023 avec la résolution de ce Conseil numéro 22.12.345.



Joyeuses
Pâques



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi du contrat pour le branchement électrique des thermopompes de la salle Innergex du centre communautaire Innergex Viger-Denonville

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil :

- a) DÉCIDE de confier le contrat de branchement électrique des équipements de climatisation installés par Ray Réfrigération dans la salle Innergex au fournisseur Billy Dumont Électrique inc. pour le montant de quatre mille cinq cents dollars (4 500,00 \$) plus les taxes applicables; et
- b) DÉCLARE que les deniers nécessaires au paiement de ces travaux proviendront du meilleur choix possible effectué par l'Administration entre les commandites restantes liées à l'inauguration du centre communautaire Innergex Viger-Denonville ou de l'édition 2019-2023 du Programme sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Il est également résolu que l'Administration soit chargée de la bonne gestion de ce dossier et que le Conseil soit mis au courant du choix de la provenance des crédits nécessaires au paiement une fois que cette décision aura été prise.

DEMANDE D'AUTORISATION – Achat d'une nouvelle camionnette pour la voirie municipale

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents que ce Conseil autorise l'Administration à compléter la transaction financière pour procéder à l'achat d'une camionnette Silverado 2022 au concessionnaire Bérubé Chevrolet – Cadillac – Buick – GMC de Rivière-du-Loup dont les principaux éléments transactionnels sont les suivants :

- a) Un prix de vente de cinquante-quatre mille dollars (54 000,00 \$) plus les taxes applicables;
- b) Une mise de fonds pour l'achat du Silverado 2022 au montant de dix mille dollars (10 000 \$) versée avec la résolution de ce Conseil numéro 23.12.367; et
- c) Un prix d'achat pour le Sierra 2015 de la Municipalité de trois mille cinq cents dollars (3 500,00 \$) qui sera déduit du montant d'achat du Silverado 2022.

EXPOSITION ANNUELLE DU CERCLE DES FERMIÈRES

L'exposition annuelle du Cercle des fermières de Saint-Épiphanie se tiendra le 5 juin prochain à partir de 14 h à la salle Innergex du centre communautaire Innergex Viger-Denonville.

Voici la programmation :

- 14 h - Ouverture de l'exposition
- 17 h - Souper
- 19 h - Proclamation des artisanes gagnantes
- Tirage des prix des billets et des prix de présence

Bienvenue à toute la population.



SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



GÉNÉALOGIE DE SAINT-ÉPIPHANE - FAMILLE PIERRE LABEL MARIÉ À MARIE MARTIN

Pierre et Marie s'établissent au 3e Rang Ouest; ils eurent 14 enfants dont 13 enfants baptisés à Saint-Epiphanie à partir de 1864...

Qui ont vécu à Saint-Épiphanie:

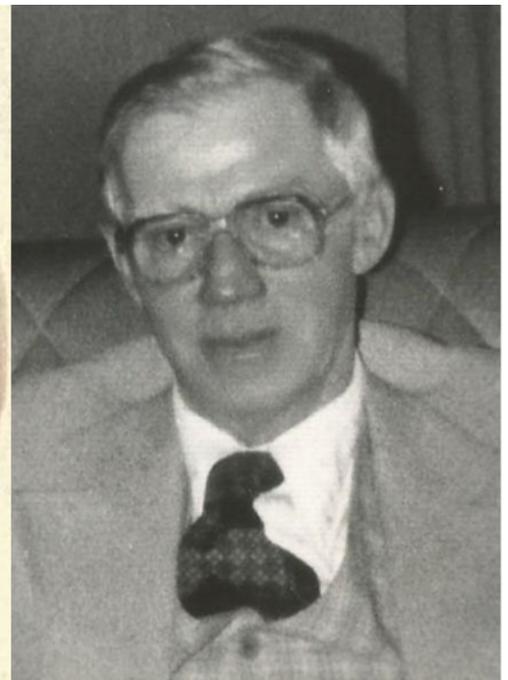
1. Gaudiose Label m. à Anna Label
2. Timothée Label marié à Georgina Gagnon et marié en 2e noce à Angéline Girard.
 - Les parents d'Yvonne Label mariée à Léon Label
3. Hedwidge Label mariée à Auguste Breton
 - Les parents d'Agathe-Ange Breton mariée à Edmond Roy
4. Ovide Label marié à Adèle St-Amand (Basile)

Ce couple fera baptisé 16 enfants à Saint-Épiphanie, mais plusieurs enfants décéderont en bas âge. Seul ses fils Elias et Ovide vivront à Saint-Épiphanie.



Ovide Label et Adèle St-Amand

Elias Lebel épousera Lucille Caron (Eugène) et ils feront baptisés 3 enfants : Gérald marié à Olivette Morais, Gabrielle et Ghislaine.



PERMIS DE BRÛLAGE

Savez-vous qu'il est obligatoire, et ce, tout au long de l'année, de faire la demande d'un permis de feu extérieur avant d'effectuer un feu d'abattis notamment pour éliminer les branches ou un feu de camp pour égayer un pique-nique ou une fête? Le foyer extérieur muni d'un pare-étincelles est le seul feu extérieur n'ayant pas besoin de permis.

Pour faire une demande, vous devez contacter M. Marc Tremblay à la MRC de Rivière-du-Loup soit par téléphone au 418-867-2485 poste 249 ou par courriel preventionincendie@mrcrdl.quebec.

URBANISME

PISCINE OU SPA DE 2000 LITRES D'EAU (529 GALLONS US) ET PLUS (CLÔTURE OBLIGATOIRE)

Pour assurer la sécurité de la population, l'installation d'une piscine ou d'un spa doit respecter les dispositions du Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles de la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles dont son application est une responsabilité municipale.

Le règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm (2 pieds) d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables.

Les piscines construites avant l'entrée en vigueur du Règlement provincial en 2010 devront se conformer au règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielle avant le 30 septembre 2025, il n'y a aucun droit acquis en matière de sécurité. Pour en savoir plus, consultez la section le Guide d'application du règlement sur la Sécurité des piscines résidentielles du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) au mamh.gouv.qc.ca.

L'installation d'un spa de moins de 2000 litres ne nécessite pas l'obtention d'un permis ou l'installation d'une clôture. Toutefois, le spa doit être fermé par un couvert rigide muni d'un dispositif de sécurité empêchant son ouverture.

Un permis municipal est exigé pour les travaux suivants :

- Construire, installer ou remplacer une piscine ou un spa de 2000 litres ou plus;
- Installer un plongeur/tremplin;
- Construire une enceinte (clôture/mur), une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

Votre piscine doit être inaccessible en tout temps!

Normes générales :

Vous devez contrôler l'accès à votre piscine au moyen d'une enceinte d'une hauteur minimale de 1.2 m qui empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre et qui est dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade. Une haie ou des arbustes ne constituent pas une enceinte.

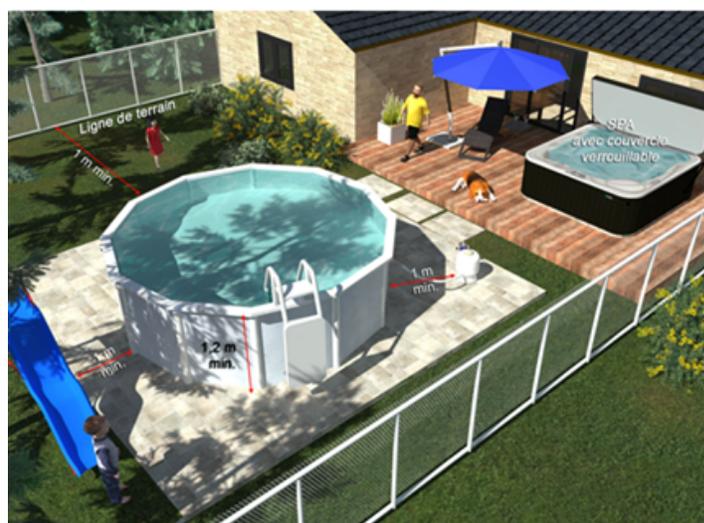
Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif (loquet) permettant de refermer et de verrouiller la porte automatiquement. Ce dispositif doit être installé à une hauteur minimale de 1.5 m, s'il est situé du côté extérieur de l'enceinte, ou à une hauteur minimale de 1.2 m, s'il est situé à l'intérieur. Vous pouvez aussi installer une échelle sécuritaire auto verrouillable pour une piscine hors-sol. Pour une piscine démontable, un permis est requis seulement lors de la première année d'installation si celle-ci est réinstallée au même endroit et dans les mêmes conditions les années suivantes.

Liens utiles :

Informez-vous sur les modifications au [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec](#), entrées en vigueur le 1er juillet 2021.

Vous devez respecter les normes de dégagement de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Pour bien choisir l'emplacement de votre piscine, consultez le site d'Hydro-Québec à l'adresse hydroquebec.com/securite/piscine.html.

Avant de commencer des travaux visant l'installation de clôture, piscine ou spa, informez-vous auprès d'Info-Excavation au 1 800 663-9228 ou au info-ex.com. Ce service gratuit de localisation de conduites souterraines pourrait vous éviter de mauvaises surprises.



Source : Règlement de zonage Ville de Gatineau



Source : Règlement de zonage Ville de Gatineau

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le Conseil désire rappeler l'importance du comité consultatif d'urbanisme (CCU) au sein de la Municipalité et du besoin de pourvoir le poste de citoyen qui y est vacant : le siège n°3 pour un mandat de deux ans. Ce comité doit servir à guider, orienter et soutenir l'action du Conseil municipal en matière d'urbanisme en donnant son point de vue à cette instance chaque fois que c'est pertinent et demandé. Vous pouvez transmettre votre candidature à la direction générale : direction@saint-epiphane.ca.



FAITES VOS DEMANDES DE PERMIS ET PRENEZ
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB



Fannie Randou

Inspectrice en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Épiphane
418 862-0052, poste 220



VOIRIE

PLEIN FEUX SUR NOTRE RÈGLEMENT MUNICIPAL 388-21 RELATIF AUX ANIMAUX

Saviez-vous que selon l'article 20 - Nombre maximal d'animaux domestiques dans une résidence, du règlement, le nombre maximal de chiens pouvant être gardé dans une unité d'habitation ou sur une même propriété est de deux (2), alors qu'il est de trois (3) pour les chats. Toutefois, le nombre total de chiens et de chats par unité d'habitation ou par propriété ne doit en aucun cas excéder quatre (4). Le fait pour l'occupant d'une telle unité d'habitation ou d'une telle propriété de garder un nombre d'animaux excédant celui autorisé par le présent règlement constitue une nuisance et est prohibé. Ce paragraphe ne s'applique pas aux zones situées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation.



Selon l'article 21 - Garde d'un chien sur une propriété privée

Sur une propriété privée, le gardien d'un chien doit le maintenir, selon le cas :

21.2 Dans un enclos entièrement fermé ou sur un terrain clôturé de tous ses côtés, la clôture étant d'une hauteur suffisante, étant donné la taille de l'animal, pour l'empêcher de sortir de l'enclos ou du terrain où il se trouve et étant dégagee de neige ou de matériaux permettant au chien de l'escalader.

21.3 Attaché à un poteau au moyen d'une chaîne ou d'une corde de fibre métallique ou synthétique, lorsque le terrain n'est pas clôturé de tous ses côtés. Le poteau, la chaîne ou la corde et l'attache doivent être d'une taille et d'une résistance suffisantes pour empêcher le chien de s'en libérer.

21.4 Sur un terrain sous le contrôle direct du gardien, celui-ci devant avoir une maîtrise constante de l'animal.

Selon l'article 22 - Garde dans un endroit public

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.

Selon l'article 29 - Animal errant sur la place publique

Le gardien d'un animal ne peut le laisser errer dans les rues, sur les places ou endroits publics, ainsi que sur les terrains privés, sans le consentement du propriétaire de tels terrains.

Selon l'article 38 - Enregistrement obligatoire

Nul ne peut garder un chien sans l'avoir enregistré auprès de l'autorité compétente selon les dispositions prévues au présent règlement.

Le gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de l'Autorité compétente de sa résidence principale dans un délai de quinze (15) jours suivants l'acquisition de l'animal, de l'établissement de sa résidence principale dans la Municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de trois (3) mois.

Selon l'article 40 - Tarif et renouvellement

Un enregistrement en bonne due et forme est délivré à toute personne qui présente une demande conforme aux dispositions du présent règlement et qui paie le montant demandé de vingt dollars (20 \$). Elle demeure valide tant que l'animal est vivant.

Selon l'article 49 - Dispositions relatives aux animaux errants, saisis et gardés au centre de services animaliers
L'autorité compétente avise immédiatement le gardien d'un animal errant qui a été capturé, saisi et gardé, lorsque ce dernier est connu. Un animal errant dont le gardien est connu peut être mis en adoption, transféré dans un refuge ou faire l'objet de toute autre mesure pouvant aller jusqu'à l'euthanasie après un délai de trois (3) jours ouvrables de l'avis de récupération de son animal remis par l'autorité compétente.

Lorsque le gardien de l'animal est inconnu ou introuvable, le délai de trois (3) jours ouvrables est calculé à partir de la saisie par l'autorité compétente.

Lorsqu'un animal errant est déclaré potentiellement dangereux par l'autorité compétente et que son euthanasie est ordonnée, l'animal est euthanasié après un délai de trois (3) jours ouvrables de l'avis donné au gardien, à moins du consentement de ce dernier de procéder avant.

Un animal mourant, gravement blessé ou contagieux peut, sur l'avis d'un expert reconnu, être soumis à l'euthanasie sans délai.

Les frais de garde incluant, notamment, les frais de capture, de transport, de pension journalière, de soins incluant les soins vétérinaires, les traitements, les interventions chirurgicales, les médicaments nécessaires pendant la période de garde, les frais de l'examen par un médecin vétérinaire, le transport, l'euthanasie ou la disposition de l'animal sont à la charge exclusive du gardien.



Eric Albert

Directeur des travaux publics
418 862-0052, poste 280
voirie@saint-epiphane.ca



SERVICE INCENDIE

Des visites de prévention ont été faites l'automne dernier par notre Service incendie. Savez-vous que 85 % des propriétés avaient des non-conformités? Présentement, les pompiers continuent de visiter les maisons des rues Sirois, Viger et Deschênes qui n'avaient pas été faites en 2023. Voici l'aide-mémoire qui est utilisé lors des visites. Vous pouvez vérifier si votre propriété respecte ces points et apporter les modifications nécessaires. N'oubliez pas que c'est une question de sécurité!



Aide-mémoire visite de prévention résidentielle



Avertisseur de fumée :

- 1 par étage, incluant le sous-sol
- Ne doit pas être peinturé
- Durée de vie de 10 ans, expiré si la date est absente
- Min 4 po du coin du plafond/mur, pas dans l'axe de la thermopompe

Avertisseur de monoxyde de carbone (CO) et extincteur

	Chauffage électrique	Chauffage à combustion (bois, huile, propane)
Avertisseur de monoxyde de carbone (CO)	Sans garage annexé : Facultatif Avec garage annexé : Obligatoire 1 par étage qui a des chambres	Obligatoire 1 par étage qui a des chambres
Extincteur	Facultatif, recommander ReinoldMax	5 lb min/habitation, vérifié aux 6 ans

N° civique : Doit avoir 4 po de couleur contrastante et bien visible

Panneau électrique : Doit être accessible, 1 mètre de dégagement à l'avant, les circuits doivent être identifiés et il ne doit pas avoir de dégagement de chaleur. Il ne doit pas avoir usage excessif d'extension et s'assurer qu'elles sont de bonne qualité.

Plinthe électrique : Dégagement vertical de 3 po, à l'avant de 6 po si le meuble touche au sol et de 3 po si le meuble est surélevé de 1 po minimum du sol.

Appareil de chauffage à combustion : Se fier à la plaque pour le dégagement, si elle est absente, c'est 48 po tout le tour. Les tuyaux doivent être en bon état, ramonés au moins 1 fois par année et chaque jonction vissée avec 3 vis. Les cendres doivent être entreposées dans une chaudière en métal dehors pendant 7 jours avant d'être disposées.

Conduit d'évacuation des sécheuses : Doit être en métal et déboucher directement dehors, mentionner à l'occupant de déboucher la sortie de temps à autre.

Évacuation des chambres : Chaque chambre doit avoir une fenêtre qui débouche dehors, elle doit avoir 15 po min sur un sens et une aire minimale de 550 po².

Foyer extérieur : Doit être muni d'un pare-étincelles avec des trous d'un diamètre de 3/8 po max, situé à 3 mètres des bâtiments et limites du terrain.

Plan d'évacuation/Point de rassemblement : S'assurer qu'on a 2 issues de secours peu importe notre emplacement dans l'habitation et que le point de rassemblement est connu de tous.

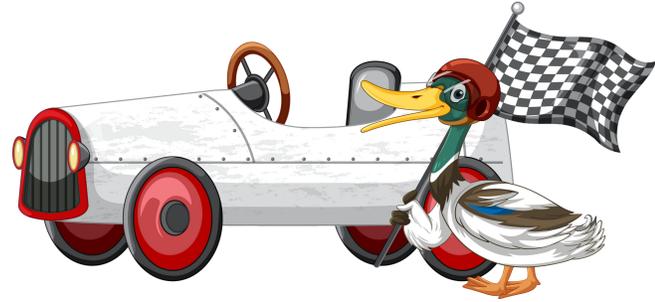
Numéro de rappel de la caserne : (418) 862-0052 poste 410

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

FÊTE DES VOISINS - 1ER JUIN 2024

La Fête des voisins est de retour cette année et c'est le 1er juin que ça ce passe! La programmation complète sera divulguée vers la fin avril ou au début du mois de mai. Tous les comités de la municipalité participeront à cette édition. Surveillez les réseaux sociaux et votre boîte aux lettres!

Course de Boîtes à Savon



Nos employés municipaux travailleront très fort ce printemps afin de construire deux boîtes à savon! Pourquoi? Pour permettre à tous les enfants de 7 à 17 ans de s'inscrire! Nous vous demandons donc de transmettre la bonne nouvelle et d'inscrire vos enfants! Rendez-vous sur Qidigo en balayant le code QR, c'est gratuit!



Toutes les règles pour la course sont incluses dans le formulaire d'inscription. Pour les personnes qui voudraient construire leur propre boîte à savon, veuillez prendre note qu'une inspection sera faite afin de valider la conformité quelques semaines à l'avance afin de vous permettre de faire les correctifs nécessaires au besoin.

Nous aurons également une rampe de lancement afin que les courses soient équitables. Nous amènerons également les estrades présente dans notre parc afin de rehausser l'expérience! C'est un rendez-vous pour toute la population dans la rue de l'Église! Amenez vos grands-parents, vos amis, vos cousins, vos oncles, vos tantes, tout le monde quoi!

Nous avons besoin de bénévoles pour nous aider lors de la course :

- Préposé au départ
- Responsable du temps (chronométrer les courses)
- Préposé à la remontée des boîtes à savon
- Préposé à la sécurisation de la rue
- Responsable du porte-voix

BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS

Si un de ces défis vous intéresse, veuillez donner votre nom au Service des sports, de la culture et de la vie communautaire au 418-862-0052 poste 480 ou au sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca.



Annie Levesque

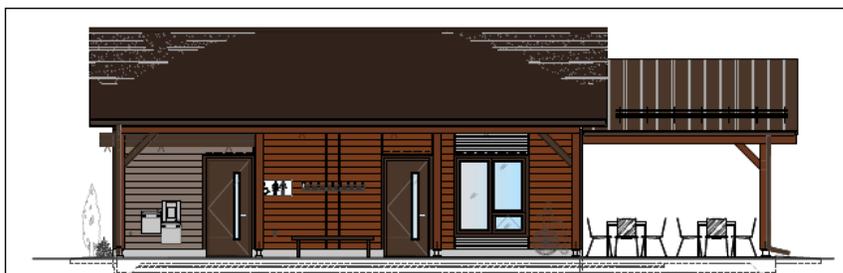
Technicienne du Service des sports, de
la culture et de la vie communautaire
418 862-0052, poste 480
sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca



INAUGURATION DES JEUX D'EAU - 3 JUILLET 2024



Nous procéderons à l'inauguration des jeux d'eau le 3 juillet prochain. L'inauguration protocolaire avec les bailleurs de fonds sera faite dans l'après-midi. Une fête sera organisée en début de soirée pour toute la population. Des surprises seront remises aux 100 premières personnes! Plus de détails suivront ce printemps. Restez à l'affût!



BÉNÉVOLES DE L'ANNÉE

Cette année, le prix du bénévole pour l'année 2023 revient à notre équipe de bénévoles de la bibliothèque. Par leur implication et leur dévouement, cette année fût vraiment remplie d'avancement : réaménagement complet de la bibliothèque, autant pour le coin des enfants que pour la section romans adulte et documentaires. Plusieurs demandes de commandites ont été acceptées par divers organismes ce qui a permis d'ajouter plusieurs nouveaux titres à la collection locale. Nous remercions notre équipe qui est composée de : Monique Beaulieu, Carmelle Dufour, Claudine Gagnon, Annie Levesque, Diane Michaud, Annie Morin, Caroline Pinguet et Bibiane Plourde. Bonne continuité pour 2024 et également bienvenue à une nouvelle bénévole : Annie Larochelle. Vous aimeriez donner du temps pour la bibliothèque? Nous avons besoin de vous pour combler certaines plages horaires du samedi matin!



TU ES À LA RECHERCHE DE «LA» JOB D'ÉTÉ PARFAITE?

La municipalité de Saint-Épiphane est à la recherche
d'animateurs/animateuses pour le camp de jour 2024!



16 ans et plus
ou 1 an
d'expérience
pour postuler!



Fais parvenir ton CV à direction@saint-epiphane.ca

À LA RECHERCHE DE NOS TRÉSORS CACHÉS

La municipalité de Saint-Épiphane, en collaboration avec la Maison des Jeunes, lance un appel vibrant à tous ses citoyens! Nous sommes à la quête de précieuses bandes vidéo qui immortalisent des événements marquants de notre communauté. Vous détenez des souvenirs filmés de fêtes, de célébrations ou de moments significatifs qui se sont déroulés ici, à Saint-Épiphane? Nous aimerions les redécouvrir et les partager pour faire revivre ces instants magiques à toute la population! ****Comment faire?*** Si vous possédez de telles bandes, contactez la municipalité rapidement. Votre contribution est une fenêtre sur notre histoire commune! Votre grenier cache peut-être de véritables pépites historiques 🏠💎

DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE PENSÉES 2024

Dans le cadre du mois de l'arbre en mai, une distribution d'arbres et de pensées, emblème floral de la Municipalité, sera faite au garage municipal le samedi 18 mai prochain (date à confirmer). Surveillez les réseaux sociaux pour les heures de distribution à venir.



JARDIN COLLECTIF - RENCONTRE DE DÉMARRAGE 2024



La rencontre annuelle du jardin collectif sera le mercredi 8 mai à 19 h à la salle Desjardins. Toutes les informations pour la saison seront données et ce sera aussi à ce moment que vous pourrez vous inscrire. Bienvenue aux nouveaux arrivants et à toutes les personnes qui désireraient jardiner cette saison! Mettez la date à votre agenda!

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture:

Mardi: 14 h à 16 h

Mardi: 19 h à 20 h 30

Samedi: 9 h à 11 h

Si vous avez des livres en bon état, apportez-les à la bibliothèque ou au bureau municipal sur les heures d'ouvertures. Les bénévoles feront le tri et nous pourrions certainement ajouter plusieurs nouveaux titres à notre collection locale!



N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales par courriel au biblio-epiphane@crsbp.net si nous n'avons pas le livre que vous désirez sur nos tablettes. **Nous vous demandons de bien vouloir prendre soin des livres que vous empruntez; certains livres neufs reviennent en piteux état à la bibliothèque...**

EXPOSITIONS RÉSEAU BIBLIO

21 mars au 22 mai : Proches aidants

Cette exposition regroupe différents livres pour renseigner les proches aidants sur les sujets, les droits mais aussi sur certaines réalités auxquelles ils sont confrontés. Certains cahiers thématiques du programme Biblio-Aidants sont aussi présentés.

Par ailleurs, en complément de cette exposition, sur la plateforme prenumerique.ca sont aussi regroupés différents titres en lien avec le programme Biblio-Aidants. Pour un complément d'informations le site biblioaidants.ca offre de la documentation choisie à l'intention des proches aidants.

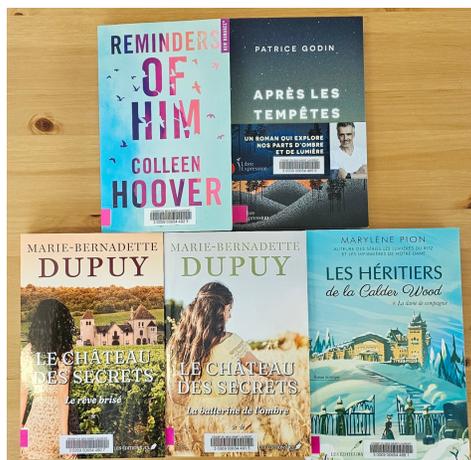


22 mai au 12 septembre : Femmes d'exception

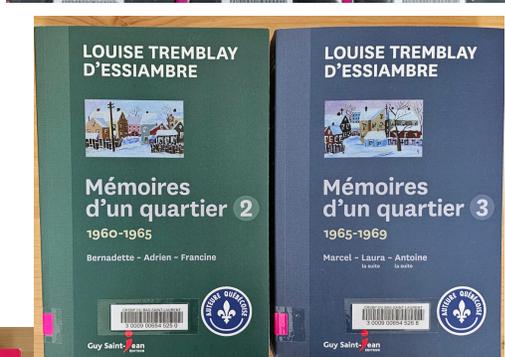
Femmes d'histoire, femmes de sciences, femmes influentes, femmes politiques, femmes inspirantes : cette exposition présente des portraits de femmes uniques qui ont marqué autant leur époque que leur milieu.

NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE - CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE BERNARD GÉNÉREUX

Nous désirons remercier Bernard Généreux pour sa contribution financière à la bibliothèque! Grâce à celle-ci, nous avons pu acheter ces 5 livres qui seront ajoutés à notre collection locale!

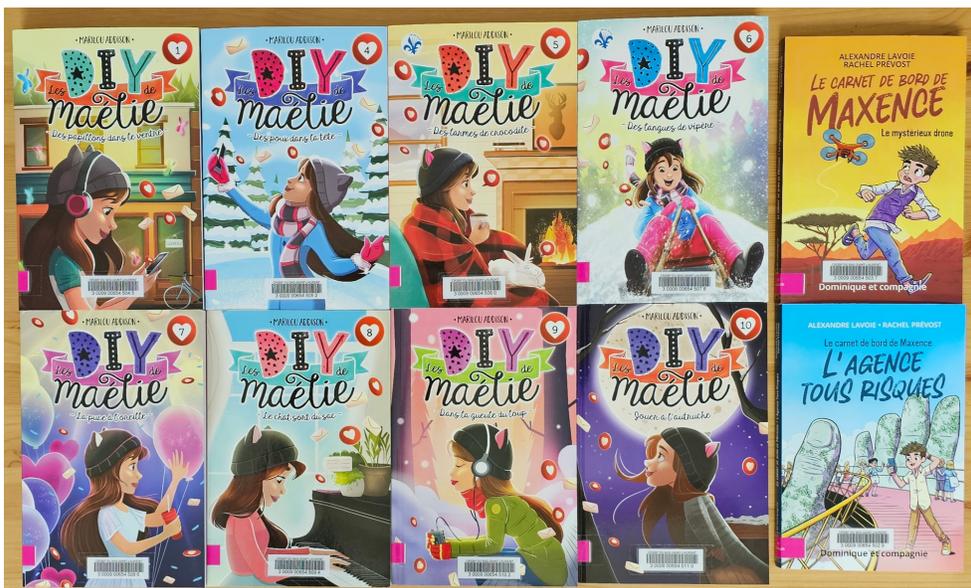


NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE





La collection complète des BD de Tintin, le carnet de bord de Maxence tomes 1 et 2 ainsi que les DIY de Maélie tomes 1 à 5 sont une gracieuseté de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Épiphrane! Un grand merci!



Les DIY de Maélie tomes 6 à 10 sont une gracieuseté du Club Optimiste de Saint-Épiphrane. Merci!



Club Optimiste de St-Épiphrane

COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-ÉPIPHANE



Wow! Quelle soirée le 1er mars! 19 équipes présentes pour le tournoi de Charlemagne. Merci de votre participation, avec partenaire ou en solo tout le monde a trouvé une équipe!

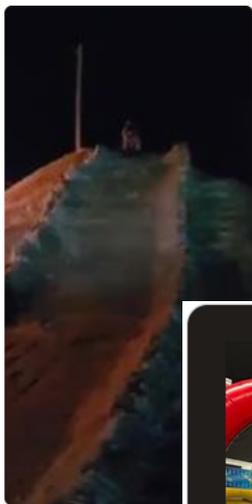
Bravo aux gagnants

Catégorie A: Stéphane Côté et Yoland Dubé

Catégorie B: d'un commun accord, séparation des gains entre les équipes Johanne Chouinard/Jacinthe Deschênes et Jean-marc Perreault/ Ginette Thériault.

Merci de votre présence!

Les enfants (petits et grands) ont patiné aux flambeaux! Chocolat chaud et bracelets lumineux, il y avait des visages heureux!!! Merci de votre présence et merci aux employés de la municipalité pour les efforts fournis afin de permettre cette belle réussite!



Rewow!!! Encore une merveille journée bondée! Ce fût un plaisir de vous voir en si grand nombre. Du plaisir et des sourires pour tous. Merci de votre présence et participation! Venir encourager les comités qui s'engagent dans votre communauté est primordial pour que l'implication perdure! Au plaisir de vous recroiser bientôt!

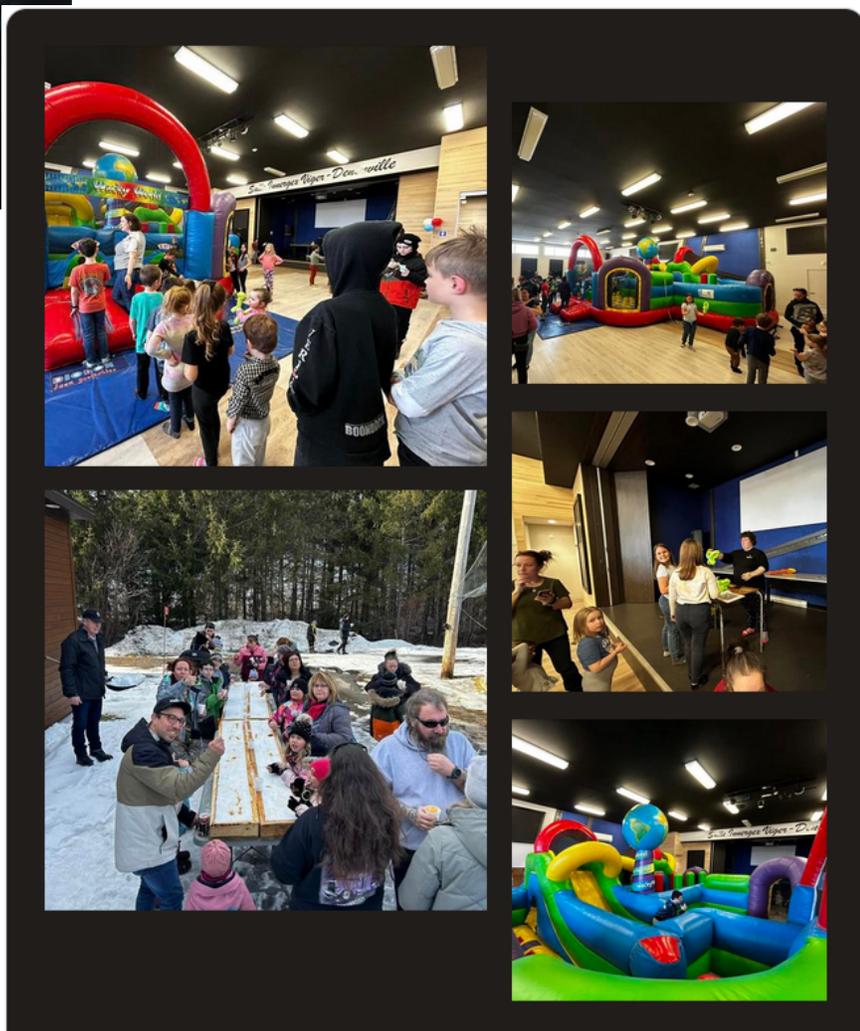
Le comité des loisirs tient à remercier les commanditaires qui ont aidé au succès du carnaval 2024:

- SLB pelletier
- Douceur d'ici
- La municipalité de Saint-Épiphane

Et un énorme merci à tous nos bénévoles et leur aide plus que précieuse, le comité est très reconnaissant.

Rachelle Caron, Maryléna Denis-Dionne, Jocelyn Denis, Isabelle Denis, Étienne Fillion, William Harton, Louise Lévesque, Francine Ouellet, Rebecca Pauzé-Bussières, Camille Pelletier, Julien Pettigrew, Richard Tardif, Maxime Thériault, Simon Thériault.

En espérant n'oublier personne, un énorme merci à tous. C'est vraiment apprécié!



Tournoi de golf OPTIMISTE MARCEL ROULEAU organisé par le Club Optimiste de St-Épiphan

TOURNOI

Date : Samedi le 8 juin 2024
Endroit : Club de golf de Rivière-du-Loup
132 Rte de la Montagne,
Notre-Dame-du-Portage GOL 1Y0
Formule : Continious Mulligan à 4 joueurs

Inscription par personne pour le 26 mai

85\$ Golf et souper

65\$ Golf

25\$ Souper

** Vous pouvez vous inscrire individuellement ou en équipe de 4.
Ceux et celles qui s'inscrivent seuls seront jumelés avec une équipe de quatre. **

Besoin d'équipement ou d'une voiturette électrique ?

Vous devez réserver tôt au
Club de golf de Rivière-du-Loup
Téléphone : 418-862-7745
Télécopieur : 418-862-7264



Retour et paiement

Vous devez confirmer votre présence et envoyer votre INSCRIPTION à l'adresse suivante et accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de :

Club optimiste de St-Épiphan
a/s Annie St-Pierre
97 c rue Thomas-Jones
Rivière-du-Loup Qc G5R 4P7

Ou un virement au compte du club Optimiste de St-Épiphan pour détails : stpierreannie@hotmail.com

Souper

Tous seront les bienvenus pour :

Un souper 18h (MÉCHOUI)

Salle Unité Domrémy de Rivière-du-Loup
4 rue Gaspé, Rivière-du-Loup

Pour informations

Annie St-Pierre : 418-863-7255
stpierreannie@hotmail.com ou Messenger
Berthier Bérubé: Président : 418-497-1218
Cell : 418-868-7305

France Morin : francemo@hotmail.ca

pmt roy

Pour tous vos besoins d'assurance

Automobile

Habitation

Entreprise

Services financiers

Demandez une soumission

pmtroy.com | 1 833 936-8004

RAPPEL - FAITES VOS RÉSERVATIONS DE LOCAUX EN LIGNE VIA NOTRE SITE WEB!

Nous avons ajouté un raccourci sur la page d'accueil de notre site Web afin que vous puissiez faire vos réservations de locaux directement en ligne! Il suffit de choisir la salle que vous désirez réserver et suivre les étapes pour compléter votre réservation. Au moment de faire votre réservation, vous pourrez voir immédiatement si la salle désirée est disponible. Nous avons également fait un tutoriel pour vous aider; vous pouvez y accéder en balayant le code QR. **Nous aurons bientôt l'air climatisé!**



UN PEU DE NOSTALGIE : PHOTOS RÉTROS DU CARNAVAL

Merci à Juliette Desjardins de nous avoir partagé des photos du Carnaval datant de plusieurs années déjà (date inconnue).

Nous avons un beau bonhomme Carnaval!



Prendre votre douche
le temps d'une chanson
peut vous permettre
d'économiser jusqu'à

200
litres d'eau
par semaine.

Faites le test!

Votre gouvernement

Québec

Créer des liens
TISSÉS SERRÉS

Profession préposé(e)
d'aide à domicile

Avantages

- horaire de jour (lundi-vendredi);
- conciliation travail famille;
- congés personnels payés;
- assurances collectives



CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES

Salaire d'entrée
18,75\$/heure



operations@cabseigneuries.com
418-867-3130 poste 215

CAFÉS-LUDO

Jouer en groupe,
c'est se rapprocher,
c'est échanger,
c'est être vivant!

VENEZ AVEC NOUS :

- Socialiser
- Augmenter votre créativité
- Créer des liens
- Maintenir vos capacités
- Vous garder en forme
- Prendre soin de votre santé mentale
- Évacuer votre stress



- 1 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin

Pour informations,
contactez Pierre-Hugues
au 418 862-2333

au Manoir de Saint-Épiphane

Programme de Bourses Individuelles d'Excellence 10 000\$

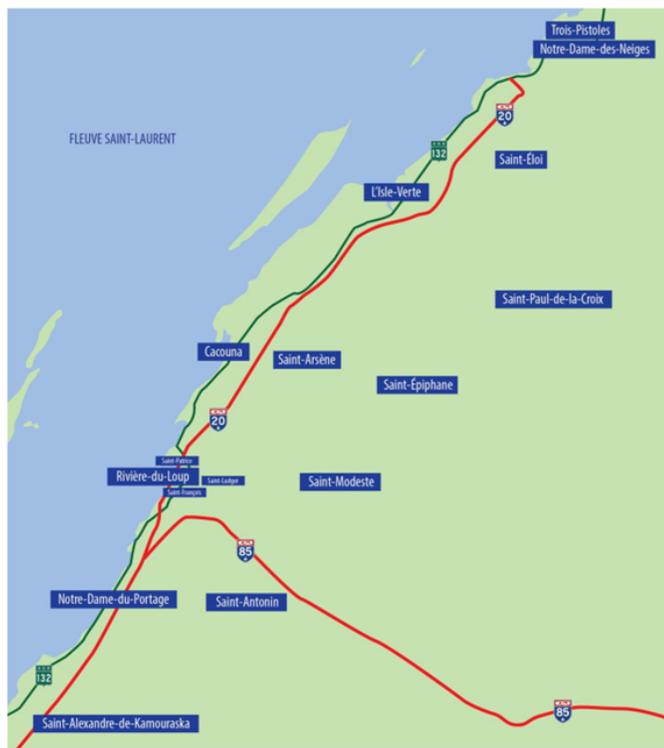
Le comité d'organisation de la Classique de Golf des Barlettes désire inviter tous les jeunes de 17 ans et moins de Saint-Épiphane à présenter leur candidature pour être éligible à recevoir une Bourse Individuelle d'Excellence. Ce programme de bourse est composé de deux volets : le volet des Sports et le volet des Arts (musique, danse et scène). Les candidats devront compléter un formulaire décrivant leur catégorie/discipline, le programme d'entraînement, les compétitions et les objectifs à moyen et long terme de développement.

La Classique de Golf des Barlettes et leurs amis a lieu à chaque année au mois de septembre au Club de Golf de Rivière-du-Loup. En 2023, 140 golfeurs, 50 commanditaires et 20 bénévoles, nous ont permis de récolter 14 500 \$. En décembre 2023, nous avons remis 4 500 \$ à la Société Alzheimer Bas Saint-Laurent pour organiser des activités de supports et de formation pour accompagner les familles et les aidants naturels de la région de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles. Pour sa part, le programme de bourse d'excellence partagera le montant de 10 000 \$ en plusieurs bourses individuelles d'excellence en tenant compte des valeurs et des critères établis pour le programme de bourse.

Tous les candidats des Municipalités/Villes (voir carte) devront présenter leur dossier PDF avant le 15 avril 2024. Pour participer, vous devez vous inscrire en expédiant un courriel : classiquegolfdesbarlettes@gmail.com

Par retour de courrier, vous recevrez un fichier PDF à compléter ainsi qu'un document expliquant les valeurs et critères de sélection applicables au volet Sportif et au volet Arts du programme de Bourses Individuelles d'Excellence.

Pierre Dion, Organisateur bénévole, 514-616-0436



URGENCES



Nous vous rappelons qu'en **cas d'urgence vous devez faire le 9-1-1; vous ne devez pas appeler les élus ou la Mairesse lorsqu'une situation d'urgence survient.** Pour rejoindre le Service de la voirie, vous pouvez le faire sur les heures d'ouverture du bureau au **418-862-0052 poste 280.** Le numéro du **cellulaire d'urgence de la voirie est le 418-714-4523** et celui pour le **réseau d'aqueduc et d'égouts est le 418-894-4653.** Comme le réseau cellulaire est moins bon dans le secteur du village, si vous n'avez pas de réponse sur les cellulaires d'urgence, veuillez laisser un message ou essayer de rappeler 5 minutes plus tard. Nous vous demandons de ne pas contacter les employés à leur domicile afin de respecter leur vie privée. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

PROJET DE...

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION



CE PETIT DÉPLIANT DE CONSEILS VOUS ACCOMPAGNE AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE PROJET POUR :

- DES CHOIX JUDICIEUX VERS DES RÉNOVATIONS DURABLES;
- ÉVITER LE GASPILLAGE SOUVENT COÛTEUX;
- DES SOLUTIONS LOCALES AFIN DE VALORISER VOS DÉBRIS.

LE TOUT ACCOMPAGNÉ D'UNE BELLE LISTE DE CONTRÔLE POUR NE RIEN OUBLIER!

Récupérez cet encart :

- Lors de l'obtention de votre permis
- Auprès de votre inspecteur.trice
- Sur le site de co-eco.org/documentation



Ligne Info : 418 856-2628 #1 | Site Web : co-eco.org



20 | Tout ce qu'il faut savoir 24 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité?

- le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

Rivière-du-Loup

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ESTIVAL À PARTIR
DU 2 AVRIL JUSQU'AU
16 NOVEMBRE 2024**

**Lundi au samedi
8 h 00 à 16 h 00**

Fermé le 1^{er} avril, 24 juin, 1^{er} juillet,
et 2 septembre.

Horaires d'hiver à compter du
18 novembre 2024 (Heures ouv. à venir)

Consultez notre site web pour l'horaire
de réouverture en 2025.

Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup

151, 1^{er} rang Est

**OUVERT DU 6 MAI
AU 2 NOVEMBRE 2024**

**Lundi, vendredi, samedi
8 h 00 à 16 h 00**

Fermé le 24 juin, 1^{er} juillet et 2 sept.

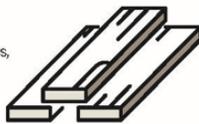
OBLIGATOIRE

**Séparer vos matières AVANT
d'arriver à l'écocentre.**

- **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •
- Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes,
portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

Les entreprises (dont les entrepreneurs en construction et rénovation) et
les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre!
La facturation fonctionne au volume.
Consultez le site web de Co-éco pour les tarifs.



Récupération et vente de meubles,
petits objets et matériaux de construction usagés.

Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!
Plus d'informations sur ecochantier.ca.

**Vous aimeriez apprendre à mieux vivre avec
le diabète?**

La santé de
votre coeur
vous préoccupe?



Participez aux cours de groupe
virtuels offerts par des
professionnels de la santé du
CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Informez-vous :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123

TU ES À LA RECHERCHE DU «BÉNÉVOLAT» PARFAIT?

La municipalité de Saint-Épiphane est à la recherche d'aide-animateurs/aide-animatrices pour le camp de jour 2024!

14 ans et plus pour postuler!

Viens t'amuser!



Fais parvenir ton CV à direction@saint-epiphane.ca



Un service gratuit d'appels de sécurité pour les aînés, les personnes vulnérables ou vivant seules.

À l'heure que vous choisissez, vous recevez un appel à votre résidence. Vous devez alors répondre et appuyer sur la touche 1 de votre téléphone pour confirmer que tout va bien.

Si vous êtes en détresse et ne pouvez répondre à l'appel, dû à une chute, d'une perte de conscience ou pour toute autre raison, une alerte sera émise à notre centrale téléphonique.

Nous contactons alors une des personnes de confiance que vous avez identifiées pour qu'elle se rende à votre domicile, afin de vérifier votre état de santé.

C'est simple, gratuit et efficace

Et il y a plus : Recevez des appels à heures fixes pour vous rappeler le moment de prendre vos médicaments ou pour vous rappeler de prendre vos repas. Ces appels ne génèrent pas d'alerte.

Faites-le pour vous et pour rassurer vos proches qui s'inquiètent pour vous.

Proches aidants, inscrivez les gens que vous aimez et soyez rassurés sur leur état de santé.

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches,
Communiquez avec le centre d'action bénévole de Rivière-du-Loup,
au 418-867-3130, poste 222.



Soyez préparé avant de partir en voyage



Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*

*Des frais peuvent s'appliquer.



Didier Rioux et Karine Larochelle
Pharmaciens-propriétaires affiliés à 
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Retraité.e.s comblé.e.s au travail!

J'ai le goût de me sentir utile.

J'aimerais bien transmettre mon savoir, léguer quelque chose.

J'ai besoin de sortir de chez moi et de changer de routine.

Ces réflexions vous interpellent?

Un accompagnement personnalisé gratuit vous attend en **avril** chez Univers Emploi!

Séance d'information

Quand : 26 mars 2024, 9 h

Où : 37, rue Delage, Rivière-du-Loup

Comment : inscription/information : 418 314-0404*

Votre expertise est recherchée par les employeurs...

*Inscription obligatoire/Places limitées





Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

7 façons d'adopter une alimentation durable



1

Manger moins de viande

Pour votre santé, votre portefeuille et l'environnement, commencez par intégrer un repas sans viande par semaine. Un classique à essayer : le tofu général tao!



2

Manger québécois

Même en hiver, repérez les *Aliments préparés au Québec*: produits transformés, viandes et substituts, fruits et légumes à longue conservation, pousses et germinations sont disponibles!



3

Planifier mon jardin

En février, on peut acheter ses semences, débiter ses semis et faire son plan de jardin! Pas le pouce vert? Inscrivez-vous à des paniers de légumes estivaux auprès des producteurs locaux.



4

Manger du vrac

Pour éviter les emballages et le gaspillage, vous pouvez commencer avec les produits plus légers qui vous reviendront moins chers (ex. : épices, légumineuses, céréales, fruits séchés).



5

Manger bio

Pour la biodiversité, privilégiez l'achat biologique lorsque la différence monétaire n'est pas énorme (ex. : bananes, tofu, légumineuses). Certains producteurs locaux n'utilisent ni pesticide ni herbicide sans avoir la certification : renseignez-vous!



6

Manger du « fait maison »

Économique et meilleur pour la santé, faire soi-même à manger permet aussi d'éviter les emballages et produits transformés. Pourquoi ne pas vous inscrire à une cuisine collective?



7

Lutter contre le gaspillage

N'attendez pas mars, le mois contre le gaspillage alimentaire pour réduire ce fléau : planifiez, conservez, utilisez tout et partagez!



Pour notre santé et notre planète, donnons-nous le défi d'intégrer un peu de changement à notre assiette!

Alors? Quelle astuce allez-vous essayer?

PROTÉGEZ-VOUS DE LA FRAUDE PAR CARTES DE PAIEMENT



De nombreuses fraudes sont effectuées grâce aux informations volées de cartes de crédit ou de débit. Les fraudeurs opèrent à l'aide de complices et ont recours à différentes techniques – l'hameçonnage, le piratage informatique, l'extorsion – dans le but d'obtenir votre numéro de carte de crédit, le numéro d'identification personnel (NIP), sa date d'expiration ainsi que le numéro de vérification (code CVV).

Ne facilitez pas la vie aux fraudeurs :

- Lors d'une transaction, cachez votre NIP du regard d'autrui. Glissez vous-même votre carte dans le terminal de paiement, ne la perdez jamais de vue.
- Choisissez un NIP robuste (qui sera difficile à deviner) :
 - o N'utilisez aucun renseignement personnel (ex. : date de naissance);
 - o Mémorisez-le (assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document);
 - o Changez-le régulièrement.
- Ne prêtez pas votre carte de paiement (n'en divulguez jamais le NIP).
- Ne laissez aucun effet personnel dans votre véhicule (ex. : porte-monnaie).
- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin.
- Vérifiez vos relevés de comptes bancaires et de cartes de crédit :
 - o Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu;
 - o Signalez toute situation qui vous semble inhabituelle au marchand, à votre institution financière ou à un service de police.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de paiement auprès de la société émettrice.
- Méfiez-vous des courriels ou textos qui prétendent provenir de votre institution financière ou de la société émettrice de la carte de paiement et qui demandent des renseignements bancaires ou personnels.
- Détruisez, de façon sécuritaire, les cartes expirées et celles qui ne vous servent plus.

Vous êtes un commerçant?

- Méfiez-vous des achats d'équipements par téléphone, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises de grande valeur. Validez l'identité du détenteur de la carte de crédit à l'aide d'une pièce d'identité.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.



Fabrication et Installation d'équipements
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833
Fax: 418-862-0862

119, rue Viger
Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0

RBO: 8331-9483-16
CWB

slbpelletier@live.ca
www.slbpelletier.ca



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0

418 963-3306
418 497-3925
418 898-3111
418 867-3569



AU COCHON BRAISÉ

TRAITEUR

581 337-2775

Commandes pour emporter
Salle à manger
Salle pour groupes
Bar • Terrasse

Buffets braisés les samedis soirs
Brunch dimanche

Propriétaires : Steve & Carmella

303, rue Viger • St-Éphane • GOL 2X0 • 418 816-8686
aucochonbraise



D. Rioux et K. Larochelle

78, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545



77 Principale
St-Antonin, QC
GOL 2J0
418.862.5454

www.mrboucher.ca

Distributeur
Plomberie
Chauffage
Aqueduc
Égout

Là pour vous!



BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 1-855-881-9876



418 862-9091

248, rue Deschênes Est
Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE
MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



Amélie
DIONNE

DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA
(incluant Les Basques)

418 868-0822 amelie.dionne.rdl@assnat.qc.ca



Suzanne Roy, présidente

optimiste.org

cluboptimistesdestepiphane

Club Optimiste
de St-Épiphan

club.optimiste.55706@gmail.com

R.B.Q. 5665-7307-01



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et
rénovation de bâtiment

208, rue Viger
Saint-Épiphan QC G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054



Filiale du Groupe Filgo-Sonic

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200
Sans frais : 1 877 860-2442
Courriel : eboucher@propaneselect.ca

Éric Boucher
Représentant des ventes



CMMTQ

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



Desjardins

Caisse de Viger et Villeray

Siège social

91, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

418 898-2061 ou 418 497-3901

Sans frais: 1 888 497-3901

En tout temps:

1 800 CAISSES | m.desjardins.com

Affilié à Desjardins Entreprises du Bas-Saint-Laurent

Téléphone: 418 863-4058

PRÉSENT dans son milieu

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL à Saint-Épiphan

Sanctuaire pour prospérer

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux

Rue Caillouette
Superficie des terrains: +/- 10 000 pi² (930 m²)
Largeur (façade): 80 pi (24,4m)

PHASE 1 2012
PHASE 2 2022
PHASE 3

VENDU VENDU
VENDU VENDU
VENDU

École
Rue Viger
Rue Caillouette

N

CERCLE DE FERMIERES SAINT-ÉPIPHANE

Yolaine Chouinard, prés
418-862-0356



ACIER
Martin Bastille
inc.

Commerçant de fer neuf et second

LIVRAISON RAPIDE

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2024, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 15 janvier 2024
- Le lundi 12 février 2024
- Le lundi 11 mars 2024
- Le lundi 8 avril 2024
- Le lundi 13 mai 2024
- Le lundi 10 juin 2024
- Le lundi 8 juillet 2024
- Le lundi 12 août 2024
- Le lundi 9 septembre 2024
- Le lundi 7 octobre 2024
- Le lundi 11 novembre 2024
- Le lundi 9 décembre 2024



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services?

Profitez du journal
L'ÉPIPHANOIS
pour informer la population.

Prochaine publication:
aux alentours du
15 juin 2024

Vos messages doivent nous
parvenir avant le
10 juin.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL[®]
Vente et services



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

MARIO PELLETIER

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668
TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	dionne_nicolas@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège 6.....	renald6@hotmail.ca

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Capitaine.....	862-0052 poste 410.....	incendie@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Cellulaire.....		418-551-1464
Gestionnaire du réseau d'aqueduc.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Éric Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Annie Levesque, Technicienne du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Fannie Rondou, Inspectrice en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	frondou@mrcrdl.quebec

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
Bureau municipal.....	862-0052 p.200
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Urgences voirie (cellulaire).....	418-714-4523
Urgences aqueduc (cellulaire).....	418-894-4653
Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Judi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Courriel : biblio-epiphane@crsbg.net

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Diane Michaud, Stéphane Chagnon et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!